

**Conseil économique et social**

Distr. générale
12 février 1999
Français
Original: anglais

Commission du développement durable**Forum intergouvernemental sur les forêts****Troisième session**

Genève, 3-14 mai 1999

Éléments de programme II.d iv)**Questions laissées en suspens et autres questions que soulèvent les éléments du programme du Groupe intergouvernemental sur les forêts****Questions qu'il convient de mieux définir : recherche forestière****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Comme le laissait espérer le rapport final du Groupe intergouvernemental sur les forêts, la recherche n'est plus perçue comme un point distinct de l'ordre du jour mais plutôt intégrée à tous les débats du Forum intergouvernemental sur les forêts et reconnue comme un élément essentiel de l'élaboration et de l'exécution des programmes forestiers nationaux (voir E/CN.17/1997/12, par. 94).

La réunion internationale d'experts sur les recherches forestières, qui s'est tenue à Gmunden (Autriche) du 7 au 10 septembre 1998 (voir E/CN.17/IFF/1999/17), a débouché sur des conclusions et des recommandations détaillées. Les participants ont proposé des mesures de suivi qui devraient être examinées par le Forum intergouvernemental, notamment la possibilité de créer un forum mondial ou autre organisme approprié (par exemple, un organisme consultatif) rassemblant décideurs, institutions financières, organismes de recherche forestière, scientifiques et autres parties prenantes chargés d'orienter la mise en oeuvre d'initiatives dans le domaine des sciences forestières et de renforcer les liens entre les politiques et la science, en particulier dans le cadre d'initiatives mondiales telles que le Forum intergouvernemental sur les forêts.

Il est indiqué dans le présent rapport que le Forum intergouvernemental pourrait :

a) Approuver les résultats de la réunion internationale d'experts sur les recherches forestières et demander à l'Équipe de travail interorganisations de haut niveau sur les forêts de donner suite aux propositions faites;

b) Prendre en considération le fait que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale a réussi à mobiliser des ressources et à harmoniser les efforts faits au niveau international pour mettre en place un programme d'action mondial commun dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et examiner la possibilité d'étendre ce modèle à la recherche forestière en vue d'assurer une gestion durable des forêts;

c) Approuver et favoriser la mise en place d'un service mondial d'information sur les forêts qui assure un meilleur accès aux informations concernant les forêts à toutes les parties prenantes, notamment les décideurs, les aménagistes forestiers, les organisations non gouvernementales, les groupes communautaires et le grand public.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-6	3
II. Aperçu général de l'état d'avancement des débats menés par le Groupe intergouvernemental et le Forum intergouvernemental sur la recherche forestière .	7-9	4
III. Principales questions soulevées	10	4
IV. Propositions préliminaires soumises au Forum intergouvernemental pour examen	11-14	5

I. Introduction

1. À sa première session, le Forum intergouvernemental sur les forêts a défini l'action à mener au titre de l'élément de programme II.d iv) comme suit :

«Examiner les autres questions que soulèvent les éléments du programme du Groupe intergouvernemental sur les forêts et qu'il convient de mieux définir ... notamment ... identifier et définir les priorités de recherche aux niveaux mondial et régional, compte tenu des priorités nationales» [voir E/CN.17/IFF/ 1997/4, par. 7, catégorie II d)].

2. Le Forum intergouvernemental avait demandé au Centre de recherche forestière internationale, en collaboration avec les organisations compétentes et en consultation avec un groupe d'experts de renommée internationale, ainsi qu'avec le concours d'organismes nationaux, régionaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux, de mettre en place dès que possible des mécanismes pour :

a) Aider à identifier, définir et hiérarchiser les problèmes de recherche écologique multidisciplinaire aux niveaux mondial et régional, en tenant compte des priorités nationales et en les rapportant aux questions pratiques et opérationnelles de gestion des forêts;

b) Encourager les consortiums ou les réseaux à conduire ou organiser la recherche forestière mondiale et faire en sorte que les résultats soient accessibles à tous les utilisateurs;

c) Renforcer les capacités mondiales en matière de recherche forestière et mettre en oeuvre de nouveaux moyens novateurs pour diffuser les informations et les techniques;

d) Mobiliser des ressources en vue de la réalisation des objectifs susmentionnés.

3. À sa deuxième session, le Forum intergouvernemental s'est félicité de l'initiative prise par les Gouvernements indonésien et autrichien d'organiser la réunion internationale d'experts sur la recherche et les systèmes d'information concernant les forêts à Gmunden (Autriche) en septembre 1998, en collaboration avec le Centre de recherche forestière internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Union internationale des instituts de recherches forestières et avec le concours du secrétariat du Forum international. Les participants à la deuxième session du Forum ont relevé un certain nombre de questions qui devraient être examinées dans le cadre des préparatifs du débat de fond de la troisième session. Ils ont en particulier encouragé le Forum, à sa troisième session, à mettre l'accent sur :

a) La nécessité d'une meilleure coordination, que pourraient assurer les réseaux de recherche forestière mondiale;

b) Les réseaux de recherche régionaux et mondiaux existants et les possibilités qu'ils offrent en matière de données, de capacités, d'objectifs et d'établissement de liens efficaces. Ces facteurs devraient être examinés avant la mise en place de nouveaux mécanismes ou initiatives;

c) La nécessité d'une recherche institutionnalisée plus poussée sur diverses questions touchant tous les types de forêts, notamment les types de forêts uniques, tant dans les pays à couvert forestier dense que dans les pays à faible couvert forestier;

d) La nécessité d'accroître les crédits alloués aux travaux de recherche forestière prioritaires, y compris l'appui à la recherche dans les pays en développement;

e) La nécessité de recourir aux connaissances scientifiques et traditionnelles pour assurer une gestion durable des forêts, en particulier eu égard aux phénomènes de régulation de la structure, du renouvellement, de la diversité et de la productivité des forêts;

f) La recherche appliquée ciblée et orientée vers l'action, qui est indispensable pour appuyer les spécialistes sur le terrain;

g) Les résultats de la réunion internationale d'experts liés à cet élément de programme, qui devraient figurer en bonne place dans les travaux du Forum intergouvernemental.

4. À sa deuxième session, le Forum intergouvernemental a demandé à son secrétariat d'examiner et de proposer, dans le cadre des préparatifs de la troisième session, des institutions qui pourraient faire office d'organes de liaison pour un examen systématique de tous les travaux de recherche forestière pertinents en cours à l'échelle mondiale et faciliter l'établissement d'un ordre de priorité en vue de renforcer les échanges d'informations entre les décideurs, les spécialistes forestiers et les scientifiques.

5. La réunion internationale d'experts s'est tenue du 7 au 10 septembre 1998 à Gmunden (Autriche). Les participants, au nombre de 80, représentaient divers pays, organisations gouvernementales et non gouvernementales et établissements de recherche. Le rapport d'ensemble de la réunion a été soumis au Secrétaire général par les Gouvernements indonésien et autrichien et le Forum en sera saisi à sa troisième session (voir E/CN.17/1999/17).

6. Le présent rapport, qui a été établi par le secrétariat du Forum international, se fonde sur des documents élaborés par

le Centre de recherche forestière internationale, en collaboration avec les organisations membres de l'Équipe de travail interorganisations de haut niveau sur les forêts.

II. Aperçu général de l'état d'avancement des débats menés par le Groupe intergouvernemental et le Forum intergouvernemental sur la recherche forestière

7. Le rapport final du Groupe intergouvernemental et les débats sur la recherche qui ont suivi lors des première et deuxième sessions du Forum international prouvent qu'il existe désormais un consensus en faveur d'un programme d'action mondial commun en matière de recherche forestière. Les questions traitées au titre des diverses initiatives intersessions dans le cadre du Forum intergouvernemental (causes profondes des problèmes, forêts plantées, zones protégées, etc.) ont un solide fondement scientifique. Comme le laissait espérer le rapport final du Forum intergouvernemental (E/CN.17/1997/12), la recherche n'est plus perçue comme un point distinct de l'ordre du jour mais plutôt intégrée à tous les débats du Forum intergouvernemental et reconnue comme un élément essentiel de l'élaboration et de l'exécution des programmes forestiers nationaux.

8. La recherche suscite également un vif intérêt à l'échelle internationale dans le cadre des autres initiatives intergouvernementales et conventions ayant un volet forestier. Il convient de noter en particulier les éléments ci-après :

a) Au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, une équipe scientifique spéciale a été mise en place pour examiner les questions liées aux forêts et aux changements climatiques, notamment le rôle que jouent les forêts dans l'atténuation des changements climatiques;

b) Au titre de la Convention sur la diversité biologique, une série de priorités de recherche ont été définies qui permettront d'appuyer les efforts de conservation de la diversité biologique des forêts;

c) Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a adopté des directives concernant l'appui que ce dernier devra apporter à la recherche sur la diversité biologique et les changements climatiques;

d) Une récente évaluation indépendante du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est arrivée à la conclusion que l'aide au développement fournie au titre de la recherche contribuait bien davantage à

améliorer les conditions de vie des pauvres et à protéger l'environnement que d'autres formes d'aide au développement. Le rapport indiquait également qu'il fallait considérablement accroître l'aide internationale pour appuyer la recherche sur la gestion intégrée des ressources naturelles, l'accent étant mis en particulier sur les forêts et l'agroforesterie. Le GCRAI examine ces recommandations et devrait se prononcer en mai 1999;

e) L'étude approfondie des politiques de la Banque mondiale qui ont un impact sur les forêts se fonde en grande partie sur la recherche, essentiellement dans les domaines jugés prioritaires dans les travaux du Groupe intergouvernemental et du Forum intergouvernemental;

f) L'établissement de critères et d'indicateurs de gestion durable des forêts, dans le cadre de plusieurs initiatives internationales (Montréal, Helsinki, Tarapoto, Organisation internationale des bois tropicaux, Organisation africaine du bois, Proche-Orient, zones arides d'Afrique et Amérique latine), s'inspire de concepts et de principes scientifiques acceptés à l'échelle internationale.

9. Il ressort de ce qui précède que tous les programmes d'action internationaux, régionaux et nationaux relatifs aux forêts réaffirment la nécessité d'adopter des méthodes scientifiques pour assurer une gestion, une conservation et une mise en valeur durables de tous les types de forêts.

III. Principales questions soulevées

10. Initiative de l'Autriche et de l'Indonésie, la réunion internationale d'experts a débouché sur des conclusions et des recommandations (voir E/CN.17/1999/17). Les participants, notamment l'Union internationale des instituts de recherches forestières, ont également proposé des mesures de suivi qui sont soumises au Forum intergouvernemental pour examen. Il s'agit notamment d'envisager la possibilité de mettre en place un forum mondial ou autre organisme approprié (par exemple, un organisme consultatif) rassemblant décideurs, institutions financières, organismes de recherche forestière, scientifiques et autres parties prenantes chargées d'orienter la mise en oeuvre d'initiatives dans le domaine des sciences forestières et de renforcer les liens entre les politiques et la science, en particulier dans le cadre d'initiatives mondiales telles que le Forum intergouvernemental. Cet organisme pourrait avoir les fonctions suivantes :

a) Identifier, dans les instruments internationaux sur les forêts, tout élément scientifique éventuel;

b) Faire la synthèse des connaissances actuellement disponibles en vue de faciliter la prise de décisions;

c) Encourager et appuyer le renforcement des capacités de recherche aux niveaux national, régional et mondial conformément aux politiques pertinentes (nationales, régionales ou mondiales) relatives aux forêts et aux secteurs connexes;

d) Renforcer les liens avec les organismes internationaux apparentés afin d'éviter les doubles emplois et d'harmoniser les efforts à l'échelle mondiale;

e) Mobiliser et fournir des ressources en vue de renforcer la recherche à tous les niveaux, en particulier les travaux touchant les questions délicates.

IV. Propositions préliminaires soumises au Forum intergouvernemental pour examen

11. Le Forum intergouvernemental voudra peut-être faire siens les résultats de la réunion internationale d'experts et demander à l'Équipe de travail interorganisations sur les forêts de donner suite aux propositions susmentionnées. L'Équipe de travail comprend actuellement des représentants des principaux organismes internationaux s'occupant de la recherche sur les systèmes forestiers, notamment la FAO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Convention sur la diversité biologique, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Centre de recherche forestière internationale et la Banque mondiale. Le Forum pourrait en particulier encourager la Banque mondiale à accorder une attention particulière aux besoins et aux possibilités de recherche forestière dans le contexte de l'examen en cours de sa politique forestière.

12. Le Forum intergouvernemental voudra peut-être prendre en considération le fait que le GCRAI a pu mobiliser des ressources et harmoniser les efforts faits à l'échelle internationale en vue de la mise en place d'un programme d'action mondial commun dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et examiner la possibilité d'étendre ce modèle à la recherche forestière afin d'assurer une gestion durable des forêts et de maintenir un couvert végétal approprié constitué de tous les types de forêts et d'autres terres boisées et de satisfaire ainsi divers besoins actuels et futurs de l'homme. Le Forum pourrait en particulier noter que le GCRAI est notamment coparrainé par la FAO, le PNUE, la Banque mondiale et le PNUD qui sont également représentés au sein de l'Équipe de travail.

13. Le Forum voudra peut-être approuver et promouvoir la mise en place d'un service mondial d'information sur les

forêts qui assure un meilleur accès à toutes les données forestières à toutes les parties concernées, notamment les décideurs, les aménagistes forestiers, les organisations non gouvernementales, les groupes communautaires et le grand public. Les pays pourraient à titre individuel allouer des ressources à ce service tant par l'intermédiaire d'organismes internationaux (FAO, Union internationale des instituts de recherches forestières et Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature) que par le biais des organismes nationaux de recherche et de formation participant à ce service.

14. Le Forum voudra peut-être noter en particulier qu'il apparaît de plus en plus clairement que l'aide au développement allouée au renforcement des capacités nationales de recherche a engendré plus d'avantages durables à long terme pour les pays bénéficiaires que les autres formes d'aide au développement. Il est plus utile de donner aux pays les moyens de résoudre leurs problèmes que de recourir à des aides budgétaires pour leur offrir des solutions toutes faites en les gratifiant de missions consultatives ou de projets d'assistance technique. Le Forum pourrait donc faire siennes les recommandations de la réunion d'experts et encourager vivement les gouvernements à intensifier les efforts déployés aux niveaux régional et mondial pour renforcer les capacités de recherche nationale et les réseaux de recherche en vue d'un développement rapide des capacités et à favoriser la collaboration inter-États et interinstitutions dans le domaine des sciences forestières.